

## AVANT-PROPOS

**LUC CAMBRÉZY, VÉRONIQUE PETIT**

Le présent ouvrage se situe dans le prolongement des réflexions sur la question des relations entre population et développement menées par un groupe de chercheurs il y a plus d'une décennie et qui avaient fait l'objet de deux éditions parues dans la même collection<sup>1</sup>. Deux raisons au moins nous conduisent à prolonger ou à élargir ces interrogations. La première est que les pays dits « du Sud » — nous reviendrons sur les manières de nommer et de diviser ainsi le monde — forment un « ensemble » beaucoup plus hétérogène qu'on ne le pense encore trop souvent ; la seconde, liée à la première, tient à l'ampleur des bouleversements survenus durant cette courte période du fait de l'accélération de la globalisation des économies et des échanges.

Parmi les opinions partagées par le plus grand nombre, celle, très alarmante sinon alarmiste, d'une planète surpeuplée et promise à la famine, aux guerres et à la destruction de l'environnement retient particulièrement l'attention. Aussi générale soit-elle, cette perception d'un inévitable enchaînement de crises repose cependant sur une réalité, celle d'un monde désormais perçu et pensé comme fini dans lequel les pays sont tous plus ou moins interdépendants. De ce point de vue, les prévisions relatives aux changements climatiques apportent une éclatante démonstration de la théorie de « l'effet papillon »<sup>2</sup>. Et l'on pourrait en dire autant à propos de la catastrophe nucléaire de Fukushima au printemps 2011 dont les conséquences environnementales, mais surtout peut-être politiques, ont très largement débordé les frontières de l'archipel japonais.

Sur cette problématique au fond très générale de l'avenir de la planète et de l'humanité, l'Afrique subsaharienne est d'autant plus volontiers convoquée que les perspectives environnementales y sont inquiétantes, que les conflits n'y manquent pas et que la pauvreté, telle qu'elle est mesurée par les multiples indicateurs mis à la disposition des analystes, y est incontestablement plus profonde et plus grave que partout ailleurs. Cependant, ces sombres prévisions posent problème tant elles s'accompagnent d'explications simplistes et mono-causales et de représentations ignorant ou sous-estimant la diversité et la complexité des contextes et des situations. Il faut éviter les raccourcis. La pauvreté qui affecte globalement l'Afrique subsaharienne ne préjuge en rien d'une quelconque unicité du « continent noir » ; pas plus d'ailleurs que de

(1) Charbit Yves (dir.), *La population des pays en développement*, 2001 ; *Le monde en développement, démographie et enjeux socio-économiques*, coll. Les études, La Documentation française, Paris, 2002.

(2) La théorie de « l'effet papillon » peut être illustrée par la question suivante : un battement d'aile de papillon peut-il provoquer après un temps plus ou moins long une tempête à l'autre bout de la planète ? Autrement dit, des changements parfois insignifiants seraient susceptibles de provoquer des bouleversements importants et à grande échelle au bout d'un certain temps.



celle de l'existence de l'« homme africain ». Mis à part le fait que la quasi-totalité des pays africains n'ont que cinquante ans d'existence et qu'ils représentent une bonne part des pays qualifiés de « moins avancés », il y a autant de situations diverses en Afrique que sur les autres continents.

Ces représentations et généralisations du monde ont des racines très anciennes qu'il faudrait au minimum faire remonter à l'époque des Grandes Découvertes. De l'esclavage au mythe du bon sauvage en passant par la « mission civilisatrice de la colonisation », on retrouve au fond une très grande continuité dans l'évolution de la pensée occidentale dans sa conception du progrès comme dans le regard porté sur l'Autre et l'ailleurs : une position toujours en surplomb et une certaine inaptitude à se penser autrement que comme le centre du monde.

En dépit de ces antécédents, c'est seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale et au tournant de la décolonisation qu'apparaît le concept de « développement » et de son corollaire, « l'aide au développement ». Simple coïncidence ? Ces populations seraient-elles « entrées en pauvreté » à la suite des indépendances ? Non, bien sûr, mais dans le contexte de la guerre froide — le contrôle politique de ces nouveaux pays devenant vital —, il fallait leur trouver une place et les ranger dans une catégorie ; de colonisés, les puissances occidentales dominantes les firent passer dans celle de « sous-développés ». Sous l'impulsion des États-Unis et des Nations Unies, ce concept de développement fut (et reste encore) totalement subordonné et associé à la mise en place d'une économie de marché. Le tout associé à un objectif clair : contrer ou prévenir la diffusion du modèle communiste porté par l'Union soviétique qui, avec des succès divers, cherchait à étendre sa zone d'influence au-delà du continent est-européen. Au passage, notons que sur un plan tant économique que géopolitique, le continent africain, tout au moins dans sa partie subsaharienne, pesait de peu de poids au regard de l'importance stratégique du Proche-Orient, de l'Asie et de l'Amérique latine.

Dans ce monde d'alors, que figeait en partie cette confrontation idéologique, les divisions géographiques semblaient à la fois plus simples et plus visibles. Certes, le concept de pays « sous-développés » a rapidement laissé la place à celui de « pays en voie de développement », et définissait encore assez clairement cet ensemble. Aujourd'hui, les pays que l'on dit « du Sud » (donc en « dessous » puisqu'au bas de la carte...) représentent une incroyable diversité et une palette de situations.

Depuis les années 1990, l'imagination ne cesse d'être mobilisée pour créer de nouvelles typologies et de nouveaux acronymes : « nouveaux pays industrialisés », « pays émergents », tigres et dragons, BRICS<sup>3</sup>... Tandis que d'autres subsistent, tel le groupe des « pays les moins avancés » (33 sur 48 sont en Afrique). Ainsi, alors que la disparition du bloc soviétique avait été l'occasion pour certains d'énoncer quelques prophéties pour le moins discutables et hasardeuses (la « fin de l'histoire », le « nouvel

---

(3) Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

ordre mondial »), personne ne fut en mesure de prévoir et d'énoncer ce que serait le monde vingt ans plus tard. La Chine est devenue la deuxième puissance économique de la planète ; le monde arabe est en pleine ébullition ; les pays européens affrontent une sévère crise économique, financière et sociale ; le Vietnam est devenu le deuxième producteur mondial de café, la Turquie, la Chine et le Brésil (parmi bien d'autres) supplantent l'influence des anciennes puissances coloniales en Afrique. On pourrait multiplier les exemples qui témoignent de la rapidité des changements et de la complexification des situations et des relations tant entre les pays qu'à l'intérieur de ces mêmes pays.

Cette évolution oblige à reconsidérer la pertinence des catégories et la réalité des frontières entre Nord et Sud, entre pays développés et pays en développement. De nouvelles divisions et configurations géographiques apparaissent et de nouvelles fractures sociales, économiques et politiques se construisent à l'intérieur de ces grands ensembles : nouvelles hiérarchies sociales, aggravation des inégalités, nouvelles formes de pauvreté...

Tel est, en quelques mots, le contexte pour le moins bouleversé dans lequel se situent les différentes contributions rassemblées dans cet ouvrage. S'éloigne la supposée menace de la « bombe démographique » et la problématique du développement et de l'aide au développement s'inscrit désormais dans une autre forme de pragmatisme, plus économique et géopolitique qu'idéologique : celle de l'accès aux ressources minières et agricoles, aux marchés, aux gisements de main-d'œuvre à bas coûts.

Dans cette globalisation quasi généralisée des économies, la question du choix et de la qualité du modèle de développement n'est guère posée et ce, malgré le coût environnemental que l'on lui connaît. On n'entrera d'ailleurs pas ici dans le débat technique de la définition du développement ; ni de celle de la pauvreté qui, au demeurant, touche également les vieilles nations occidentales de moins en moins qualifiables d'industrialisées. En gardant à l'esprit que la réflexion conduite dans ces pages se concentre surtout sur l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, on devine néanmoins à quels types de constats et de difficultés il est fait référence. On pense bien sûr à ce qui pose davantage problème dans ces régions : la santé, l'éducation, la sous-alimentation, la pauvreté, l'indigence des infrastructures, la difficile maîtrise de l'urbanisation, l'instabilité politique ou ses dérives autocratiques... ; autant de sujets qui constituent la représentation sombre à laquelle est associée la question du développement.

Mais il en est une autre plus dynamique et tout aussi réelle : la maison en dur qui remplace la case en banco, l'antenne parabolique au fin fond de l'Amazonie, la motocyclette flambant neuve ou le téléphone portable ; autant de signes matériels visibles et tangibles de l'accélération de la mondialisation. Accompagnant l'urbanisation de la planète, la croissance rapide d'une classe moyenne plus mobile et plus instruite en est un autre. Quoiqu'on pense par ailleurs de la qualité et de la durabilité de ce modèle de développement, ces signes sont autant à prendre en compte que les indicateurs du développement humain, le taux de mortalité infantile trop élevé



ou l'espérance de vie trop courte. Ils corrigent une vision du monde et du « Sud » qui sous-estime par trop le dynamisme, les capacités d'innovation et la rapidité des adaptations des acteurs sociaux.

C'est au fond dans la perspective de ce monde en mouvement rapide que nous voulons situer cette réflexion ; un monde dans lequel les 128 milliards de dollars de l'aide publique au développement (2011) sont à relativiser si on les compare aux 300 milliards de dollars envoyés par les migrants (chiffres OCDE) ou aux 1 500 milliards de dollars d'investissements directs étrangers.

\*

\*\*

À l'évocation des thématiques traitées dans cet ouvrage, on se rendra vite compte que la recherche de l'exhaustivité — si tant est qu'elle fût possible — n'a pas été l'objectif retenu. Des sujets majeurs, tels que la santé ou l'éducation ne sont évoqués que de manière incidente. De ce fait, si cette réflexion entend prétendre à une quelconque originalité, c'est d'abord dans la multiplicité des liens et des relations qui apparaissent dans le croisement des différents sujets traités. Aucun n'étant indépendant des autres, nous nous situons donc ici délibérément à l'opposé des corrélations binaires et simplistes qui feraient de la croissance démographique le facteur explicatif de la pauvreté ; de la dégradation de l'environnement la conséquence de l'ignorance des populations ; ou de la privatisation du foncier la solution au problème du développement.

Le premier chapitre, rédigé par Christophe Z. Guilmoto, Isabelle Attané et Sébastien Oliveau, permet de donner des éléments de réponse à la question récurrente de l'explosion démographique encore trop souvent décrite comme la chronique d'une catastrophe annoncée. L'état des lieux et les projections mobilisées par les auteurs permettent de dresser l'évolution du contexte démographique pour les prochaines décennies et de préciser les dynamiques démographiques, causes et conséquences des évolutions économiques et sociales qui dessineront les sociétés de demain puisqu'elles contribueront fortement à la constitution d'enjeux déterminants pour le développement tels que les relations intergénérationnelles, les rapports de genre et la part de la population active. À ces enjeux globaux s'ajoutent également les relations entre régions et pays. Les dynamiques démographiques (vieillesse, migrations de main-d'œuvre plus ou moins qualifiée, urbanisation) nourrissent autant — à travers les flux proches ou lointains de personnes — les dynamiques économiques que les nouvelles redistributions spatiales de la population à la surface du globe. Ces nouvelles configurations mettent en évidence l'importance des disparités régionales observées selon les échelles considérées. L'analyse des processus démographiques (croissance, vieillissement, niveau dans la transition de la fécondité ou de la mortalité) régionaux et nationaux révèle la pluralité des transitions démographiques et contribue ainsi à déconstruire l'idée d'un cheminement identique pour l'ensemble des pays du monde asiatique ou africain.

Les discours alarmistes qu'a suscités la croissance de la population mondiale — fréquemment analysée et interprétée en termes de « surpopulation » — sont difficilement dissociables de la peur de devoir vivre sur une planète dont les ressources finies ne suffiraient plus à assurer la survie des hommes si ceux-ci conservaient les mêmes modes de production et de consommation.

Dans le deuxième chapitre, Frédéric Sandron revient justement sur les débats relatifs aux liens entre population et environnement. Quels sont les termes idéologiques et scientifiques de ce débat ? Comment ont-ils évolué et sous la pression de quels faits ? À quels concepts et notions ont-ils donné naissance ? Et peut-être surtout quels ont été les effets de ce débat sur la conception et la mise en œuvre de politiques de population et de développement ? L'adaptation des hommes et des sociétés aux milieux, et aux opportunités qu'offrent ces derniers, conditionne également les solutions au développement social et à la croissance économique envisagées par les acteurs politiques et institutionnels. Frédéric Sandron examine de manière plus spécifique la nature et l'ampleur des liens entre la population et l'environnement dans les pays en développement. Ces relations, qu'on les examine en termes de consommation, de production, d'échanges ou tout simplement de conditions de vie, sont spécifiques aux pays en développement du fait des contextes. Il montre également que les enjeux économiques, politiques et sociétaux sont tels qu'ils doivent être analysés à la fois dans leur dimension interne et internationale. L'auteur en vient notamment à discuter la notion de « réfugiés climatiques » en s'interrogeant sur la constitution de cette nouvelle catégorie de migrants : à quelles situations de crise renvoie-t-elle ? Quelles ambiguïtés se dissimulent derrière l'extension et l'usage du terme de réfugié à une situation non définie par la violence politique ?

La dimension politique dans les choix des modèles de développement, et donc la question de la responsabilité collective, prend dès lors toute sa signification. Isabelle Lebon et Frédéric Gavrel posent explicitement la question du lien entre institutions politiques et développement. Existe-t-il un modèle d'organisation politique plus favorable qu'un autre en termes de développement ? Autrement dit, que signifie la corrélation entre l'indice de développement humain (IDH) défini par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou la croissance mesurée à travers le produit intérieur brut (PIB) et le niveau de démocratie ? Comment faut-il interpréter cette corrélation ? Est-ce la croissance économique qui favorise l'émergence de la démocratie ? Ou, inversement, le système démocratique, gage d'un système politique apaisé — en garantissant les libertés individuelles et le droit à la propriété, en instaurant des contre-pouvoirs contre toute forme d'arbitraire —, conduit-il à un renforcement des investissements productifs ? Finalement les résultats restent mitigés. La démocratie ne serait pas systématiquement du seul point de vue du développement le régime politique le plus performant. Cependant, elle aurait le mérite d'assurer sur la durée la stabilité des institutions, cette permanence constituant une vertu d'un point de vue économique. Ce chapitre contribue aussi à déconstruire des *a priori* idéologiques en rappelant que la démocratie, la « bonne gouvernance » et les droits de l'homme, considérés comme des présupposés implicites des agences des Nations



Unies, ne sont finalement pas des prérequis au développement. Notons que les théories de l'économie sur lesquelles reposent ces analyses prennent peu en compte dans leurs modèles les modes de vie et les pratiques « traditionnelles »/ précapitalistes des populations (échange, réciprocité, troc, droits d'usage collectifs...). Elles se placent dans une perspective libérale et reposent sur le droit de propriété. Cependant, cette approche trouve un réel écho dans les pays émergents et en développement, alors qu'elle est remise en cause dans les pays industriels du fait des mouvements altermondialistes et de la crise financière et économique actuelle.

La croissance est également portée par les migrants internationaux qui, grâce à leurs initiatives personnelles et leurs investissements, parfois par le biais des réseaux diasporiques, contribuent à créer richesse et emplois au Sud. Véronique Petit s'interroge justement sur le rôle des migrants comme agents de développement. Ses commentaires se concentrent en particulier sur les migrants dits qualifiés ou très qualifiés. En effet, les migrations internationales ont été longtemps associées à des flux de personnes peu qualifiées tentant d'échapper à la misère en accédant à des économies leur offrant de meilleures opportunités et n'ayant que leur force de travail à offrir. Si cette réalité demeure vraie, le niveau d'éducation ou la soif d'acquérir de nouvelles compétences contribuent au développement d'économies de l'éducation et à la mobilité internationale. Parallèlement à la mobilité des étudiants, le processus de mondialisation accentue la concurrence entre les États qui cherchent à capter les migrants les plus qualifiés, les investisseurs et les créateurs d'entreprises afin de nourrir la croissance de leur économie. La circulation des élites pose la question du *brain gain* : à qui profitent les retombées de cette forme de migration internationale ? La question de l'équité de ces profits est posée.

Les ressources humaines, tout autant que les ressources naturelles, peuvent être très recherchées en fonction de leurs qualités et constituer dès lors un enjeu stratégique dans un monde concurrentiel. Sur une planète que l'on pense (déjà) surpeuplée et dont certaines zones deviennent inhospitalières souvent du fait même des activités humaines, l'accès à la terre constitue une question très sensible. Dans un monde de plus en plus urbanisé, mais avec de grandes disparités selon les régions et les niveaux de développement, la pression foncière serait-elle la manifestation la plus évidente d'une planète surpeuplée ? C'est à cette question que Luc Cambrézy et Yves Magnon apportent des éléments de réponse. Si la pression foncière est le corollaire de la pression démographique, l'accès à la terre passe alors par la densification du peuplement dans certaines régions ou par la colonisation et la mise en valeur de terres encore inoccupées. Mais la question des droits fonciers est transversale à ces différentes problématiques : comment faire évoluer une gestion de la terre relevant de droits coutumiers établissant les droits de lignages ou de communautés vers un droit moderne valorisant individu et propriété privée ? La commercialisation de la terre dans des contextes de pluralités de droits se heurte à des principes éthiques, mais surtout à la réalité trop peu prise en compte de la diversité et de la complexité des pratiques et des cultures dans leurs rapports à la terre. Les processus de marchandisation — de plus en plus dénoncés par ceux qui s'insurgent contre ce qu'ils

appellent « l'accaparement des terres » — posent la double question de la disponibilité de la terre (occupée ou non) et de la légitimité des acteurs ; celle des populations autochtones face aux nouveaux arrivants, celle des États contre leurs propres citoyens, souvent les plus marginalisés ; celle d'États « prédateurs » riches et puissants face aux États pauvres.

La répartition des populations rurale et urbaine est évoquée dans plusieurs chapitres. Elle fait partie des dynamiques démographiques contribuant à redéfinir les enjeux contemporains. Bernard Tallet pose la question de l'étanchéité de la frontière entre ces deux ensembles, rural et urbain, de plus en plus liés, intriqués, plurifonctionnels et dépendants. Il s'attache à expliciter les relations villes/campagnes à travers l'examen des pratiques de production et de mode de consommation, et l'analyse des filières d'approvisionnement, que ce soit en Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Il prolonge les réflexions des précédents auteurs de cet ouvrage sur l'usage des terres et sur la cohérence des choix politiques en matière de développement, sur les intérêts parfois contradictoires des acteurs concernés. La rupture entre ruralité et monde agricole est consommée dans certaines régions, là où les paysans ne représentent plus qu'une part marginale de la population active. Inversement, les zones urbaines deviennent ou redeviennent également des zones de productions agricoles puisqu'il s'agit de répondre aux exigences de plus en plus fortes des habitants des villes toujours plus nombreux, toujours davantage soumis aux effets de mode, y compris dans le champ de la consommation alimentaire. Ces exigences nouvelles ne doivent pas occulter les ruptures qui peuvent intervenir dans le domaine alimentaire.

Dans le dernier chapitre, Pierre Janin et Charles-Édouard de Suremain s'attachent à l'analyse de l'insécurité alimentaire. Dans un premier temps, ces deux chercheurs définissent avec précision les différentes dimensions constitutives de l'insécurité alimentaire. Ils s'attachent ensuite à montrer la complexité de ce problème, mettant en exergue la question des contextes et des échelles d'analyse. La prise en compte de cette complexité les pousse à la prudence critique lorsqu'il s'agit de proposer des indicateurs visant à établir une mesure de l'insécurité alimentaire. Une fois de plus, la dimension politique et idéologique ressurgit. Peut-être plus que dans d'autres chapitres, ils prennent en considération les représentations des populations, les héritages en matière de consommation, les cultures locales, mettant en évidence les décalages entre ces populations et d'autres acteurs plus puissants (États, multinationales).

Croissance démographique, environnement, systèmes politiques, migrations, accès au foncier, urbanisation, alimentation sont donc les principaux angles par lesquels la question du développement est ici abordée. Mais chacun de ces sujets renvoie inévitablement à tous les autres. C'est dans cette perspective que nous souhaiterions que ces chapitres soient lus ; en espérant que cette approche soit un rappel de la relativité des approches mono-disciplinaires au regard de la complexité du réel.



## Références bibliographiques

**Charbit Yves (dir.)**, *La population des pays en développement*, coll. Les études, La Documentation française, Paris, 2001.

**Charbit Yves (dir.)**, *Le monde en développement, démographie et enjeux socio-économiques*, coll. Les études, La Documentation française, Paris, 2002.

**Duchet Michèle**, *Le partage des savoirs. Discours historique, discours ethnologique*, La Découverte, Paris, 1985.

**Finkelkraut Alain**, *Nous autres, modernes : quatre leçons*, Ellipses, Paris, 2005.

**Goody Jack**, *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, coll. NRF essais, Gallimard, Paris, 2010.

**Lasch Christopher**, *Le seul et vrai paradis. Une histoire de l'idéologie du progrès et de ses critiques*, coll. Champs, Flammarion, Paris, 2002.

**Rist Gilbert**, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences po, Paris, 1997.

**Taguieff Pierre-André**, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, coll. Champs, Flammarion, Paris, 2004.

Cambrézy Luc, Petit V. (2012)

Avant-propos

In : Cambrézy Luc (dir.), Petit V. (dir.). *Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ?*

Paris : La Documentation Française, p. 9-16. (Etudes)

ISSN 1763-6191.